

Réf: Dossier 341753

Avis de constitution

SOCIETE « SOUTH AFRICA GOLD TRADING »

Siège ABIDJAN , COCODY , ANGRE 9 eme Tranche
près de l'immeuble Suite LUMINA , Lot 511, Ilot 00, Lot
511, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 27/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOUTH AFRICA GOLD TRADING »

Objet : ACHAT, VENTE, L'IMPORTATION ET
L'EXPORTATION D'OR BRUT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN , COCODY , ANGRE 9 eme Tranche
près de l'immeuble Suite LUMINA , Lot 511, Ilot 00, Lot
511, Ilot 00

Dirigeant(s) M SEBRE NIANGORAN CLAUDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09609 du 08/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57055/GTCA/RC/2024 du 08/10/2024

